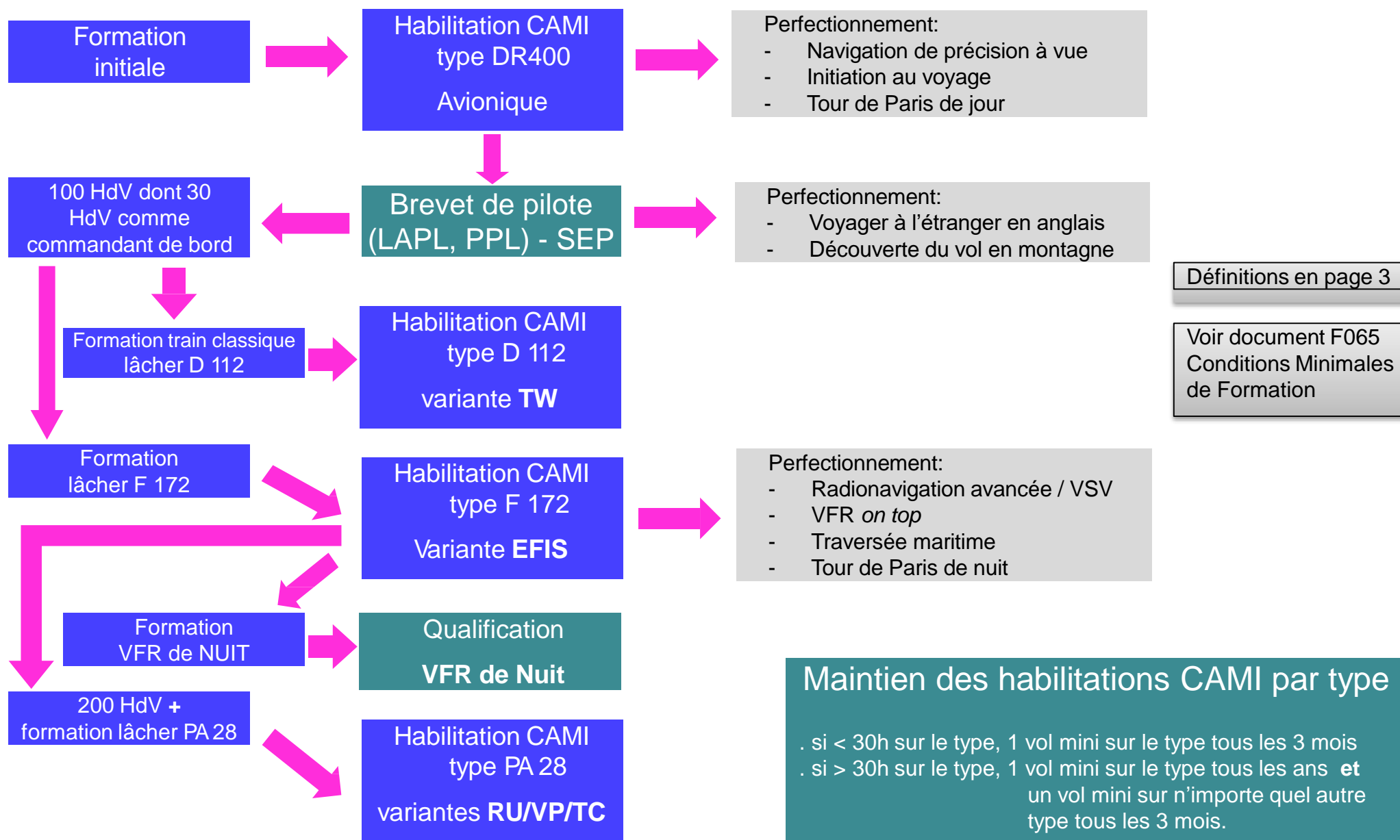




HABILITATIONS AVIONS au CAMI



Catalogue des formations du CAMI

Type de formation		Formations proposées au CAMI
Formation européenne PART FCL		Brevet de pilote d'avion léger LAPL Brevet de pilote privé avion PPL Qualification de classe SEP Qualification au vol de nuit Variantes TW, EFIS, VP, RU, TC
Formations nationales		Brevet de pilote ULM Autorisation de base LAPL (ABL)
Formations internes au CAMI	Habilitations	Avionique DR400 D112 C172 PA28RT 201T ULM: terrains CAP et terrains courts
	Perfectionnement	Navigation de précision à vue (tous avions - 1h15 de vol) Radionavigation avancée et/ou VSV avancé (C172 - 1h30 de vol) VFR <i>on top</i> (C172 - 2h de vol) Initiation au voyage (>200NM de LFPX, 2h30 de vol) Traversée maritime (C172 - 2h45 de vol) Voyager à l'étranger en anglais aéronautique (tout avion - 3h de vol) Tour de Paris de jour (LFPX LFPA LFPP LFPL LFPM LFPN - 1h20 de vol) Tour de Paris de nuit (LFPT LFPM LFPN - C172 - 1h20 de vol) Vol en région montagneuse (QU - 4h30 de vol)
<p>Différents parcours de perfectionnement sont proposés afin de répondre au mieux aux attentes des pilotes. Ces formations ont pour objectif d'augmenter le champ de compétence du pilote et ne donnent droit à aucun(e) brevet, qualification, habilitation ou lâcher supplémentaire. Le perfectionnement serait proposé à tout pilote breveté et habilité sur l'avion utilisé pour le perfectionnement. Chaque cours de perfectionnement sera organisé sous la forme d'un briefing et d'un vol, pour un binôme de pilotes intéressés. Les durées entre parenthèses indiquent uniquement le temps de vol pour chaque pilote du binôme.</p>		

1)Définitions

- Vol de nuit, voltige, anglais sont des **qualifications** portées sur la licence et officielles (EASA) et nécessaires pour effectuer ces types de vols.
- EFIS, RU, VP, TC, TW, SLPC sont des **variantes** portées sur le carnet de vol et officielles (DGAC) et nécessaires pour piloter un avion ayant ces équipements ou ainsi équipé.
- AVIONIQUE est une **habilitation** délivrée par le club, portée nulle part sauf dans Openflyers
- être lâché sur un avion au CAMI est une **habilitation** délivrée par le club portée sur le carnet de vol nécessaire pour l'utilisation de l'appareil.

- La qualification **avionique** comprend:
 - Les Radio / Nav type **GARMIN GNC 255A**
 - Le Transpondeur type **TRIG TT31 Mode S**
et s'applique aux appareils qui en sont équipés.

- La variante **EFIS** inclut la boîte de mélange type **GARMIN GMA 340** et l'**EFIS ASPEN**.

2)Références

- Les formations sont gérées par le document F062 Formation. Elles sont basées sur des programmes définis par le CAMI, référencés dans ce document.
- Les tests d'habilitation et de variantes sont définis et référencés dans le document F062.
- Les programmes des **qualifications** sont ceux déclarés dans le cadre du DTO et les tests correspondants sont gérés par la DGAC.

3)Mise à jour dans OPENFLYERS

- Les habilitations sont mises à jour manuellement par le chef pilote pour lui permettre de connaître le niveau de pratique et de compétences des pilotes.
- Mise à jour la 1ere semaine de chaque mois (compte tenu de ce délai, pour ne pas pénaliser les pilotes, la validité des habilitations est dans a pratique 4 mois).
- Les habilitations /qualifications de la DGAC sont saisie dans la semaine suivant la réception au club de la photocopie ou scan envoyé par le pilote par mail. Ces habilitations contrôlent les réservations. Les pilotes non qualifiés ne peuvent pas réserver.

EXPLICATION TABLEAU A FICHES (habilitations des pilotes)

Ce tableau est basé sur un principe facile à comprendre :

**Si l'on n'a pas la pastille correspondant à celle de l'avion
on a perdu l'habilitation sur cet avion**

Les règles d'habilitation sont définies en page 1 de ce document et dans l'article 15 du Règlement Intérieur.

Pilotes avion (carton bleu)

Couleur des pastilles :

- vert : DR400
- jaune : C172
- rouge : PA28
- noir : pilote ayant plus de 30h sur tous les avions.

Le classement par colonne donne uniquement une « image » de la polyvalence.

Le positionnement en partie basse (dessous « vol de contrôle ») correspond à une perte d'habilitation sur l'ensemble des avions.

Les élèves pilotes avion (carton jaune) sont positionnés sous leur instructeur.

Certains possèdent une pastille verte : ce sont les titulaires du brevet de base habilités sur DR400.

Pilotes ULM (carton vert)

N'ayant qu'un seul appareil, le tableau est une simple colonne divisée en 3 parties :

- pilote : habilité sur le FK9 (pastille bleue)
- contrôle : pilote ayant perdu son habilitation (la pastille bleue reste)
- élève

Pilotes avion/ULM

Une pastille bleue est positionnée en haut, à gauche, sur leur carton de pilote avion.